

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1)

**Ordonnance relative à la tenue de deux promotions commerciales
pour l'été 2020**

À la séance ordinaire du 9 mars 2020, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal décrète :

1. À l'occasion de la promotion commerciale de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent, il est exceptionnellement permis la fermeture temporaire de boulevards, rues et avenues.
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable sur les tronçons identifiés ci-dessous, aux dates et aux heures mentionnées :

Fermeture temporaire complète sur le boulevard Saint-Laurent :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal.

Fermeture temporaire complète sur la rue Milton :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Prince-Arthur Ouest :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Guilbault :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre les rues Clark et la rue Saint-Dominique;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre les rues Clark et la rue Saint-Dominique.

Fermeture temporaire complète sur la rue Roy Est :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Saint-Cuthbert :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Napoléon Est :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Bagg :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Vallières :

- du mercredi 10 juin 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 22 juin 2020 à 5 h 00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 2 septembre 2020 à 23 h 59 jusqu'au lundi 7 septembre 2020 à 5 h 00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

Le secrétaire d'arrondissement,

Le maire d'arrondissement,

M^e Claude Groulx

Luc Rabouin